



Opposant tchadien disparu: des sénateurs accusent N'Djamena de pressions

Sénat-Tchad-politique-opposition-droitsHomme-France-enquête

Deux sénateurs PS accusent, dans un courrier qu'ils viennent d'adresser à Alain Juppé, les autorités du Tchad de chercher "à influencer des parlementaires français" sur le cas d'un opposant tchadien disparu, ont annoncé vendredi ces sénateurs.

Jean-Pierre Sueur, président de la commission des Lois du Sénat, et Gaëtan Gorce, sénateur de la Nièvre, se battent depuis quatre ans "pour obtenir la vérité sur les conditions de la disparition d'Ibni Oumar Mahamat Saleh".

Dans une lettre datée du 10 février qu'ils ont rendu publique, le ministre de la Justice tchadien Abdoulaye Sabre Fadoul accuse les parlementaires d'"affirmations préemptoires graves totalement inexactes".

Il demande que "cessent les accusations sans fondements, les interférences intempestives et certaines manoeuvres d'intimidation" et exige "le respect de notre souveraineté".

Dans leur courrier à Alain Juppé, les deux sénateurs lui demandent d'intervenir auprès des autorités tchadiennes car "il est choquant et inacceptable qu'elles cherchent à influencer des parlementaires français".

Gaëtan Gorce avait également interpellé mardi le garde des Sceaux, Michel Mercier en séance, au Sénat dénonçant "ce type d'intervention directe d'un gouvernement étranger, auprès de parlementaires d'un autre Etat pour les empêcher d'accomplir leur mission".

Le président tchadien Idriss Deby doit intervenir lundi à Marseille dans le cadre du 6e Forum mondial de l'eau.

Une plainte pour enlèvement, séquestration et torture a été déposée mardi à Paris par la famille de l'opposant.

Secrétaire général du Parti pour les libertés et le développement (PLD) et porte-parole de la coalition de l'opposition tchadienne, Ibni Oumar Mahamat Saleh a été arrêté le 3 février 2008 à son domicile par des militaires tchadiens, après une attaque rebelle qui était parvenue ce jour-là jusqu'au coeur de N'Djamena.

A la suite d'une mobilisation internationale, une commission d'enquête tchadienne avait été mise sur pied.

Elle avait conclu en septembre 2008 que l'opposant était "désormais décédé" et mettait en cause des militaires tchadiens dans la disparition, mais sans éclaircir les conditions de celle-ci.

szb/gk/DS